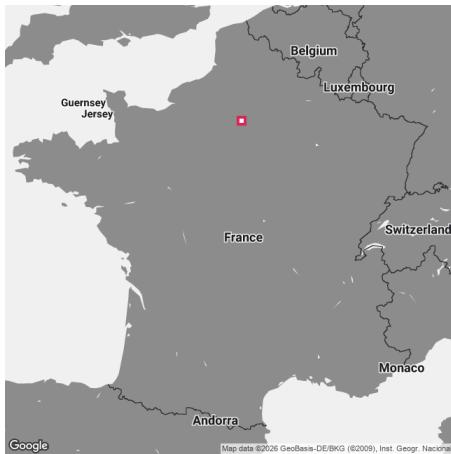




Mission d'AMO OPC Urbain des NPRUs du quartier des Lochères et Rosiers-Chantepie à Sarcelles

Ville de Sarcelles



Type de mission: Pilotage et conduite de projets

Maître d'ouvrage: Ville de Sarcelles

Coût du projet :

directeur de mission : Gaël CURET

Année: 2024 - 2028

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme:

Acteurs: Etat (DDT, Préfecture), ANRU, Collectivités Territoriales (Ville de Sarcelles, EPCI), Bailleurs sociaux (CDC Habitat Social, Val d'Oise Habitat, Segens, Logirep).

Consultants mobilisés: Gaël Curet, Coline Wroblewski, Louison Lapierre

Montant de la mission: 248 650.00

Enjeux de la mission

Situé dans le département du Val d'Oise, la Ville de Sarcelles compte environ 59 600 habitants. Cette mission d'AMO complète a pour objet le pilotage des projets de rénovation urbaine se déroulant sur 2 sites simultanément.

Le quartier des Sablons, situé au sein du grand ensemble des Lochères a déjà fait l'objet d'une profonde restructuration, dont la réussite est avérée.

La Ville de Sarcelles s'inscrit à présent dans le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) concernant le quartier des Lochères, reconnu d'intérêt national et le quartier Rosiers Chantepie, reconnu d'intérêt régional pour une première phase de conventionnement.

La Convention Quartier ayant été signée depuis 2023, la mission consiste désormais à accompagner la Ville dans les projets d'évolutions contractuelles, tels que les avenants et les ajustements mineurs

Contenu de la mission

- ▶ Finalisation de la convention de renouvellement urbain.
 - ▶ Analyse des risques et points de suivi particuliers, système d'alerte et de reporting (sur la base de plannings, tableaux de bord, cartographie dynamique, gestion financière ...)
 - ▶ Coordination et animation des partenaires et instances de pilotage (stratégique et techniques).
 - ▶ Assistance à l'équipe projet Ville dans la coordination et le suivi des études complémentaires.
 - ▶ Coordination interchantiers, veille globale de l'ensemble des opérations.
 - ▶ Appui pour la constitution de candidatures à des appels à projets dans le cadre du renouvellement urbain.
 - ▶ Appui pour des réunions spécifiques avec les partenaires, porteurs de projets ou co-financeurs.
 - ▶ Préparation d'un projet d'avenant à la convention quartier.

